

OUVERTURE D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE LE MATIN A PARTIR DE 7 H

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

Suite à un questionnaire qui vous a été adressé et que vous avez bien voulu remplir, le Conseil Municipal a voté courant janvier la mise en place d'une garderie périscolaire le matin en complément de la cantine et de l'accueil du soir.

L'ouverture de cet accueil sera effective le 31 janvier 2022.

La prise en charge des enfants de primaire et maternelle se fera :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7 h à l'ouverture de l'école

ou de 7 h 30 à l'ouverture de l'école

avec une option petit déjeuner

(salle et entrée côté maternelle)



Les formulaires d'inscription sont toujours disponibles en mairie ou sur notre site. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Catherine LUCAS, l'animatrice, au **06 82 02 85 92** ou sur place, ou, votre mairie au **03 87 93 06 33**. La tarification du midi et du soir est inchangée.

Voir tarif 2022 au verso.

Descriptif		Prix
MATIN Garderie	Tarif normal pour 1 enfant le matin (de 07 h à 08 h 30)	2,50 €
	Tarif normal à partir du 2ème enfant le matin (de 07 h à 8 h 30)	2,10 €
	Forfait journalier le matin (applicable dès la 8ème présence)	2,10 €
	Tarif normal pour 1 enfant le matin (de 7 h 30 à 08 h 30)	1,90 €
	Petit déjeuner du matin en sup (avant 8 h uniquement)	1,00 €
MIDI Cantine	Tarif normal pour 1 enfant à midi (de 12 h à 13 h 30)	7,95 €
	Tarif normal à partir du 2ème enfant à midi (de 12 h à 13 h 30)	7,50 €
	Forfait journalier à midi (applicable dès la 10ème présence)	7,50 €
	Repas annulé (voir règlement)	5,20 €
SOIR Garderie avec goûter compris offert	Tarif normal le soir pour 1 enfant de 16 h jusqu'à 17 h (soit 1 h)	1,90 €
	Tarif normal le soir de 16 h jusqu'à 17 h à partir du 2ème enfant	1,50 €
	Tarif normal le soir pour 1 enfant de 16 h jusqu'à 18 h	3,80 €
	Tarif normal le soir de 16 h jusqu'à 18 h à partir du 2ème enfant	3,00 €
	Forfait mensuel du soir de 16 h à 18 h pour 1 enfant (applicable dès la 8ème présence)	27,00 €
	Forfait mensuel du soir de 16 h à 18 h à partir du 2ème enfant (applicable dès la 8ème présence)	22,00 €

- ▲ Feuille d'inscription mensuelle à rendre au plus tard 3 jours avant le mois précédent.
- ▲ Toute heure entamée est facturée.
- ▲ Tout repas commandé sera facturé si il n'a pas été annulé : voir règlement.